

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION APRES

Depuis sa création, l'association partage des valeurs essentielles pour agir dans le sens de la réinsertion sociale et professionnelle de personnes qu'elle accueille au sein de ses établissements et services.

Elle le fait au travers :

- d'une gestion désintéressée,
- de la solidarité et du respect envers les personnes accueillies,
- de la volonté d'aider ces personnes à prendre ou reprendre leur place dans la société,
- de l'engagement des bénévoles et des personnels pour œuvrer dans un sens humain et social,
- de l'indépendance vis-à-vis de tous lobbies ou groupes de pression.

Elle est très attentive au respect des droits et des règles de bientraitance. Le principe d'action qui en découle est la recherche de la reconnaissance de la personne accueillie en tant que sujet.

Etre citoyen, c'est en effet être capable de faire valoir ses droits et d'assumer ses devoirs. Ceci passe par le développement de l'autonomie, la capacité de reconnaître ses propres dépendances et apprendre à les gérer dans sa vie sociale et professionnelle. C'est pouvoir s'assimiler à un groupe et comprendre les règles collectives pour adapter son comportement.

Elle garantit :

- le droit au respect, qui suppose la capacité d'écoute, de prise en considération de l'autre et de mise en confiance.
- la laïcité en acceptant la différence et la cohabitation dans la diversité ;
- la dignité, en respectant la confidentialité de la vie privée et en donnant accès à toutes les informations auxquelles les personnes ont droit ;
- l'égalité en garantissant à tous les mêmes droits ;
- la liberté d'expression.